

Image not found or type unknown



nouveau propriétaire d'un bien loué

Par **virgil_old**, le **13/07/2007** à **19:41**

Bonjour, je viens de signer un compromis de vente (signature devant notaire fin aout 2007)pour un bien qui est actuellement loué .Le locataire n'a pas pu obtenir les crédits nécessaire pour l'acquérir.Je l'ai acheté pour y habiter.Par ailleurs le bail qu'il a signé avec l'ancien propriétaire prend fin en 2009.S'il était d'accord pour partir ,aujourd'hui il ne l'est plus. Est ce que je peux lui demander de partir et dans quel délai?